Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 34 (1896)

Heft: 7

Artikel: Une première chaire de droit à Lausanne. - La perruque de Barbeyrac

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195416

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Puis la grosse toile de rite et surtout celle d'étoupes filée par nos grand'mères étaient joliment *rêches*, et la porter n'était pas tout rose pour celui qui avait en partage une peau un peu douce.

Ce n'est pas dire que cette toile n'eût pas son bon côté, au contraire, car les femmes, se piquant d'honneur à cœur, ne perdaient pas leur temps à courir de côté et d'autre colporter les nouveaux du jour et écorcher vifs cœux qui n'étaient pas là; elles tournaient leur roue sans relàche, afin d'avoir au printemps prochain, étendue sur l'herbe du verger, une pièce de toile plus longue au moins d'une aune ou deux que celle de la voisine.

Et puis, c'était gentil de voir ces rouets cheminer avec ardeur et d'entendre leur traintrain de petit battoirs dans la chambre bien chaude quand, au dehors, le vent gémissait, chassant et entassant la neige en menées profondes

Malgré tout cela, il n'y a pas à se plaindre de ce que les rouets languissent maintenant au grenier, dans cette patrie où vont les vieilles choses, car si nos aïeules étaient actives et vaillantes, leurs petites et arrière-petites-filles sont parfaitement dignes d'elles. Elles ne filent plus, mais elles font des prodiges avec leurs doigts agiles. Leurs enfants sont propres et soignés comme de petits princes; leurs ménages sont en ordre et même élégants; leur tenue est agréable à l'œil et leur physionomie l'est au cœur.

Leur rôle est passablement changé et il n'y a pas de mal à ce qu'elles se soient un peu émancipées, un peu lancées. Généralement elles n'ont plus guère peur de leurs maris et leur font très peu de cachettes.

Ah! pauvres grand'mères! que penseriezvous si vous voyiez nos jeunes maîtresses de maison prendre une tasse de café chaque jour après le diner, avec leurs époux, comme de bons camarades, tandis que de votre temps vous brûliez de vieux chiffons lorsque vous aviez rôti votre café, afin de tromper l'odorat de vos seigneurs et maîtres!

La critique a bien soin, sans doute, de glisser ses mots de travers: elle croit voir dans un triste avenir toutes les femmes à califour-

> Tournez-vous donc envers ici, Jean de Lyra, mon bel ami.

 \mathbf{M}^{He} Marthe Desmazières venait à peine d'achever ce distique naı̈f qu'elle poussa un cri déchirant.

Elle venait d'avaler une des épingles qu'elle tenait entre les lèvres.

Un médecin! ce ne fut qu'un cri; et un frisson d'angoisse parcourut toute la salle...

M^{me} Desmazières, chancelante, fut entourée, emmenée... Le père, tout tremblant, cherchaît des yeux Paul Raymond, mais le jeune docteur était déjà sur la scène.

Il y était accouru au premier cri de la jeune fille. Il envoie chercher sa trousse. Tout le monde se multiplie, une confuse rumeur emplit les salons.

Quand la trousse arriva, Marthe, toute saisie, étendue à demi sur le sopha du décor, se prêta avec courage à l'opération qui serait des plus simples, assura le docteur.

En effet, Paul Raymond eut bientôt retrouvé à l'entrée de l'œsophage l'épingle perfide; il la saisit avec sa pince délicate, la retira...

avec sa pince délicate, la retira...
— C'est fait, et yoilà la coupable, dit-il en souriant, et en montrant l'épingle : Rassurez-vous, mademoiselle.

Toutes les personnes qui les entouraient eurent un soupir de soulagement.

Quant à Marthe Desmazières, elle ne voulut pas que cet incident dérangeât la soirée et elle tint à continuer la scène, si fâcheusement interrompue. Seulement, avant de s'y remettre, pour bien prouver sa liberté d'esprit, elle fit prier les spectateurs par Chérubin de vouloir bien ne pas crier bis.

A partir de ce jour, cependant, les idées de Marthe sur le théâtre et la comédie de salon parurent changer. Ce n'était point par crainte de voir se rechon sur un vélocipède ou s'en aller voter avec leurs maris bras-dessus bras-dessous.

Quelle erreur! La femme n'a pas une fine et délicate cervelle pour qu'elle ne lui serve à rien et si. à l'occasion, elle se permet d'avoir une opinion, si elle croit avoir le droit de raisonner, d'approuver ou de blâmer, cette exquise cervelle sera là pour lui montrer où est sa place véritable. Aussi est-il injuste de dénigrer la femme d'aujourd'hui au profit de celle d'autrefois. Il faut rendre à chacun ce qui lui est dù.

M® DESBOIS.

Pour les jeunes filles.

La *Bibliothèque universelle* de février publie, sous la signature de M. A. de Verdilhac, un article excessivement remarquable sur l'éducation des jeunes filles, duquel nous détachons ce passage:

« Plus la jeune fille sera instruite, plus il faudra qu'elle soit aimable : plus elle acquerra de qualités et d'aptitudes viriles, plus il deviendra nécessaire pour elle de rester femme dans toute l'acception du mot. C'est pour cela que si nous avions à tracer un petit cours d'éducation physique et morale pour les jeunes filles, tous nos efforts tendraient à augmenter chez elles les qualités de douceur, de timidité, de soumission et d'amour dont la nature prévoyante a doué leur sexe, pour le bonneur de l'homme et pour le leur propre.

» Pour cela, nous voudrions remonter, sans affectation et par degrés, vers ces vieux usages qui, au sein de la famille, préparaient si bien la jeune fille à sa destinée. Nous voudrions que les parents n'eussent jamais avec elle cette familiarité de plain-pied qui la dispose plus tard à manquer de respect à son époux; rien de choquant, à notre avis, comme la manière dont les jeunes personnes d'aujourd'hui parlent à leur mère dans l'intimité et premnent étourdiment le pas devant elles à la maison.

» Dans notre jeunesse, les jeunes filles marchaient devant leurs mères à la promenade, dans les salons, dans la rue; c'était affaire de protection, de surveillance, mais au logis jamais elles n'eussent passé par une porte sans se ranger pour laisser passer leurs parents. Jamais, dans la conversation, elles ne les eus-

nouveler un accident évidemment fort rare et qu'il était facile d'éviter; mais ses pensées, ses sentiments, toutes ses manières d'être, de voir et de sentir se modifièrent et son charme d'ailleurs n'en perdit rice.

On attribua dans la ville la transformation de M^{Ile} Desmazières à M. Paul Raymond, qui décidément était un bon médecin et bien plus heureux que Bartholo

En effet, cet incident que les journaux avaient raconté et commenté avec éloges, cette première opération réussie au milieu d'une soirée brillante, une jeune fille, la plus accomplie, sauvée par ses soins, toutes ces circonstances firent connaître le docteur Paul Raymond. Il devint bientôt à la mode; les familles les mieux posées voulurent l'avoir pour médecin. On ne parlait que du docteur Paul Raymond, de ses consultations habiles et aussi de son affabilité; et sa vogue croissait tous les jours.

Ce succès l'encouragea à se déclarer à M. Desmazières; et quelques temps après, Marthe annonçait à son amie, Micheline de la Glandie, son mariage avec le docteur Paul Raymond.

Après avoir raconté l'incident qui aurait pu avoir des suites si tragiques, M¹¹e Desmazières ajoutait sur un ton aimable :

« Oui, ma très chère, c'est fini de la comédie de société! Je vais devenir une épouse sérieuse et M™e Paul Raymond sera également, s'il plaît au ciel, une mère de famille tout occupée de ses devoirs. » Je ne conserve de mon passé — oh! bien inno-

» Je ne conserve de mon passé — oh! bien innocent! — de comédienne de salon que l'épingle dont m'a délivré le docteur. Elle servira à attacher le maillot de notre premier enfant. »

MAX ROCHAMBEAU.

sent interrompus ni contredits. Jamais elles ne se fussent assises à table que père et mère ne fussent bien et dûment assis. Jamais elles n'eussent exprimé une opinion sur les amis de la famille autrement que pour témoigner de sentiments de sympathie à leur égard. Les jeunes filles parlaient bas, modestement, doucement. On bannissait de leur vocabulaire des expressions comme celles-ci : « Cela m'agace ; cela m'ennuie; je ne veux pas; je n'aime pas; il ferait beau voir, etc. » Etaient également proscrites toutes les expressions tranchantes, impliquant un jugement personnel, tout propos médisant, et, sur toutes choses, toute phrase qui eût pu indiquer que la jeune fille avait quelque idée du mal. Cette dernière observance concernait même toutes les femmes honnêtes; elles se faisaient une loi de sembler ignorer qu'il y en eût dans le monde qui ne le fussent pas. »

Une première chaire de droit à Lausanne. — La perruque de Barbeyrac. —

A la révocation de l'édit de Nantes, le célèbre Barbeyrac, né à Béziers, en 1674, se réfugia à Lausanne avec son père et ses deux sœurs. Il y suivit les cours de notre académie jusqu'en 1693. De Lausanne il alla à Berlin, où il professa les belles-lettres dans le collège des réfugiés français. Dès lors il se voua avec ardeur à l'étude du droit, et se fit bientôt dans cette science une réputation européenne.

En 1710, on lui offrit à l'académie de Lausanne une chaire de droit, dont il fut le premier professeur. Son installation eut lieu en mars 1711, et il conserva ce poste jusqu'en 1717.

Pendant cette période, il fut appelé à faire un discours académique. C'était au gros de l'hiver. Il prend le costume d'usage, couvre ses cheveux d'une vaste perruque de cérémonie, qu'il tenait dans un coffre au grenier, se rend à l'académie et commence sa harangue dans une salle qu'un poële ardent et l'affluence des auditeurs rendaient d'une chaleur presque insupportable.

Bientôt Barbeyrac s'aperçoit qu'il se passe des choses étranges dans sa perruque; il s'inquiète, il n'y peut plus tenir et prend enfin le parti de l'ôter et de la secouer. Il en tombe alors trois ou quatre souris, qui s'y étaient nichées et engourdies, et que la chaleur de la salle ou de la tête avait réveillées...

Puis le professeur remet magistralement la fatale perruque et continue son discours comme si de rien n'était, malgré les éclats de rire de son auditoire.

Onna né dè vôtès.

On avâi vôtâ po la municipalitâ, et on avâi tant bin vôtâ que lo bossaton âo carbatier qu'étâi fin râzo lo matin, gorgossivè dévai lo né. Dou brâvo citoyens, Djan et Sami, qu'aviont étâ nonmâ, ion municipau et l'autro candidat, aviont z'u 'na forta covrâ, kâ vo sédè coumeint cein va quand y'a dâi vôtès et qu'on a einvià d'étrè nonmâ: faut pas étrè fiai et ne faut pas renasquâ dè trinquâ avoué tsacon; assebin quand lo momeint dè sè reduirè arrevâ, l'aviont on bocon tserdzi et po ne pas férè dâi trâo grantès ziguezaguès ein retorneint contrè l'hotô, lè dou collègues sè baillont lo bré et modont diés que dâi tiensons retrovâ lâo pernettès.

Arrevà dévant tsi leu, kâ démàorâvont ein face l'on dè l'autro, que n'iavâi què la tserrâire que séparâvè lè duè mâisons, Djan fâ à son vesin:

— Dis vâi!... Sa..a..mi! son allàvè... ein preindrè ion à ma càva?

— Eh! a..mi Djan... avoué pliési!

Po allà à la câva sein bailli lo tor pè derrâi, faillài passâ pè la grandze. On iadzo dein cllia grandze, iò l'étiont à novion et on bocon